PHARMACOPÉE

RAISONNÉE,

OU

TRAITÉ DE PHARMACIE

PRATIQUE ET THÉORIQUE.

INTRODUCTION.

La médecine trouve dans les trois règnes de la nature un grand nombre de substances dont elle fait l'application à l'homme malade, dans la vue de le ramener à l'état de santé; mais il y a très-peu de ces substances qui puissent être administrées telles qu'elles se présentent à nous; presque toutes, au contraire, demandent à être diversement altérées, mélangées ou combinées : ce sont ces altérations, mélanges ou combinaisons, qui sont l'objet et le but de la pharmacie.

Le mot *pharmacie* vient du grec φάρμακον, qui signifie *drogue* ou *médicament*, noms généralement adoptés pour désigner les substances usitées en médecine. Nous établirons cependant entre eux cette différence, que nous appellerons en général *drogues* ou *drogues simples* les mêmes substances, telles qu'elles existent dans la nature, ou telles que le commerce nous les présente; et que nous ne les nommerons *médicamens* que lorsqu'elles auront été rendues propres à l'application médicale. Il suit de cette distinction que nous pouvons définir la pharmacie *l'art de préparer les médicamens.*

Mais un art qui emprunte ses matériaux à toutes les classes de corps ou d'êtres naturels, et qui les met en contact les uns avec les autres de toutes les manières possibles, exige, de la part de celui qui veut l'exercer, plusieurs études, ou préliminaires ou simultanées, sans le secours desquelles il ne sera jamais qu'un manipulateur obscur et malhabile.

Il est indispensable que le pharmacien se soit livré avant tout à l'étude du latin, du grec, de la géographie, et même des mathématiques.

La connaissance de la langue latine lui donnera la facilité de se familiariser avec les sciences dans les livres anciens et modernes, dans les ouvrages étrangers qui sont presque tous écrits dans cette langue, et de traduire les ordonnances des médecins, dont beaucoup formulent encore en latin.

Celle du grec lui fera connaître au moins l'étymologie et la valeur des mots scientifiques, qui en sont généralement dérivés.

Celle de la géographie peut lui apprendre la

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-170065-p0031-8
DFG

position, le climat et les productions principales des pays d'où nous tirons nos drogues.

Enfin, les mathématiques sont une introduction nécessaire à l'étude des sciences naturelles et à l'appréciation des lois et des phénomènes de la chimie.

Après ces sciences, qui sont le fondement de toute éducation, et sans lesquelles aucun homme ne peut prétendre à suivre avec fruit une profession libérale, viennent celles qui sont plus spécialement propres au pharmacien, comme l'*histoire naturelle*, la *physique* et la *chimie*.

L'histoire naturelle décrit les corps et les êtres tels qu'ils s'offrent dans la nature. On la distingue en *minéralogie*, *botanique* et *zoologie*, suivant qu'elle s'applique aux minéraux, aux végétaux ou aux animaux. C'est par elles que le pharmacien apprend l'origine de toutes les drogues, leur place dans la nature, leurs rapports réciproques, et leurs caractères distinctifs.

La physique nous fait connaître les propriétés les plus générales de la matière, l'attraction qui régit l'univers, les lois du mouvement, la pesanteur spécifique des corps, les phénomènes de l'optique, de l'électricité et du magnétisme.

La chimie apprend à trouver les principes de l'eau, de l'air, des minéraux, des substances organiques, végétales et animales. Elle nous montre l'action intime et réciproque que les dernières molécules de tous les corps exercent les unes sur les autres, d'où résultent souvent de nouveaux corps, bien différens de ceux qui ont été mis en contact.

La pharmacie a une si grande liaison avec les trois sciences dont nous venons de parler, et surtout avec la première et la dernière, qu'on pourrait dire qu'elle n'est que l'histoire naturelle et la chimie appliquées à la médecine. En effet, que doit principalement savoir le pharmacien? Il faut qu'il *connaisse* en elles-mêmes toutes les substances qu'il emploie, ou toutes les drogues simples; qu'il sache en quel temps et de quelle manière il peut les *récolter* ou se les procurer; qu'il ait fait une étude approfondie des nombreuses *préparations* qu'on leur fait subir; enfin, qu'il sache la manière de les *conserver*, soit comme drogues simples, soit comme médicamens. Or, la connaissance des drogues n'est qu'une partie de l'histoire naturelle, puisque, si toutes les substances naturelles étaient employées en médecine, leur description méthodique serait l'histoire naturelle tout entière.

Pareillement, si tous les corps étaient soumis aux préparations ou opérations pharmaceutiques, l'exposition des phénomènes et des produits nouveaux qui en résulteraient ne serait autre chose que la chimie. Quant à la collection et à la conservation des médicamens, on verra par la suite que leurs règles sont encore empruntées de la physique et de la chimie.

Nous venons d'indiquer quatre parties principales dans la pharmacie, savoir : la *connaissance* des drogues simples, la *collection* des mêmes drogues simples, la *préparation* des médicamens, et la *conservation* des uns et des autres. Cependant nous ne nous occuperons dans cet ouvrage que des trois dernières parties, la première demandant à être traitée séparément, en raison de son étendue, de sa fin et de ses moyens différens.

La connaissance des drogues est une étude que l'on doit acquérir avant de passer aux autres parties. Un homme peut, à la rigueur, apprécier et connaître toutes les drogues simples, sans avoir le dessein de les manipuler ou de les transformer en médicamens; en un mot, il peut être très-bon droguiste sans être pharmacien. Supposons donc la connaissance des drogues simples acquise [1], nous allons traiter des trois parties qui constituent vraiment la pharmacie opératoire, savoir : la collection des drogues simples, la préparation des médicamens, et la conservation ou réposition des uns et des autres.

[1] J'ai traité séparément de cette partie de la pharmacie, dans l'ouvrage intitulé : *Histoire abrégée des drogues simples*. (Guibourt.)

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-170065-p0032-4 DFG